



GRUPE PROJET SIGNALEMENT

Réunion du 7 décembre 2018 à la Médiathèque de Narbonne

Présents :

Claire Pellegry (BM Narbonne)
Sabrina Abadie-Blondy (BM Carcassonne)
Laurie Harel (BM Toulouse)
Coralie Daujam (Occitanie Livre & Lecture / BM Carcassonne)
Elodie Mitaine (Occitanie Livre & Lecture)

Excusés :

Magali Vène (BM Toulouse)
Jocelyne Deschaux (BM Albi)
Gilles Gudin de Vallerin (BM Montpellier)
Didier Travier (BM Nîmes)
Christiane Laurain (BM Cahors)
Valérie Serre (BM Bagnols sur Cèze)
François Giustiniani (AD Hautes-Pyrénées)
Caroline Durand (DRAC)
Valérie Travier (DRAC)

ORDRE DU JOUR :

- Présentation opération régionale de description des manuscrits
- Tableau récapitulatif et cartographie des manuscrits et fonds d'archives à traiter
- Définition d'une méthodologie

PRESENTATION

Sur exemple de l'opération testée et réalisée en Champagne-Ardenne, il s'agit d'organiser une opération sur le territoire de l'Occitanie de description des manuscrits et fonds d'archives, en bibliothèque, en musée et en service d'archives. Pour les services d'archives, le périmètre a été restreint aux fonds d'archives littéraires, scientifiques, d'artistes, d'érudits et d'historiens classés dans les fonds privés. L'opération pourrait être réalisée grâce au recrutement de catalogueurs itinérants.

L'opération serait financée à 80% par la BnF dans le cadre du pôle associé régional et le ministère de la Culture dans le cadre de l'appel à projets Patrimoine écrit. Les 20% restants devront être financés par les collectivités bénéficiaires de l'opération.

Corpus :

- Toute collection de manuscrits unitaires, manuscrits littéraires et fonds d'archives en bibliothèque
- Manuscrits unitaires et littéraires en mairie
- Fonds d'archives littéraires, d'érudits locaux, d'artistes pour les musées et services d'archives

L'opération serait coordonnée par Occitanie Livre & Lecture :

- Dépôt du dossier à l'appel à projets du ministère
- Note de projets à la BnF
- Conventonnement avec les collectivités participantes au financement
- Recrutement des catalogueurs

Calendrier :

- Janvier 2019 : réunion à la BnF, au département de la Coopération, pour validation du corpus régional à décrire et discussion autour du budget
- Février 2019 : dépôt dossier à l'APPE
- Avril 2019 : réponse APPE + note de projet BnF avec demande de financement selon la réponse du ministère
- Mai 2019 – avril 2020 : démarrage 1^{ère} phase de l'opération régionale

TABLEAU RECAPITULATIF ET CARTOGRAPHIE

Il est encore nécessaire de prévoir d'interroger Uzès, Lunel et St Gilles pour étudier leurs besoins concernant les manuscrits.

Le tableau ne peut pas être finalisé sans les données plus précises pour Bagnols sur Cèze, Carcassonne, Toulouse et Montpellier.

Il conviendra aussi d'ajouter à la liste de description, les manuscrits à St Chely et ceux de Moissac, dont les fiches manuscrites du catalogue seront triées et mises de côté pour servir de base à la description dans TAPIR et ne seront pas envoyées en rétroconversion en Unimarc.

Concernant l'estimation du temps de travail, des modifications doivent être apportées au tableau :

- si les manuscrits à décrire (sans instrument de recherche) sont une collection de manuscrits unitaires reliés, alors étant donné qu'il n'y a pas de plan de classement à définir, nous pouvons compter une base de travail de 20 composants créés par jour.
- S'il s'agit de fonds d'archives à décrire (sans IR), il est préférable de se baser sur 8 composants par jour en moyenne pour prendre en compte le temps de prise de connaissance du fonds et de définition du plan de classement.

Concernant les manuscrits catalogués en Unimarc, il faudra demander aux professionnels un export des notices et utiliser soit une moulinette EAD en ligne soit solliciter l'aide de la BnF pour cette partie.

METHODOLOGIE

Proposition 1 : Phasage sur plusieurs années

Les manuscrits et fonds à décrire repérés pourraient être décrits sur 3 ans avec le recrutement d'un seul catalogueur qui se chargerait de toute la volumétrie.

Avantage :

- Financement : un budget moins conséquent car étalé sur 3 ans : le dossier serait peut-être plus facilement acceptable par le ministère et la BnF.

Inconvénients :

- La programmation : une telle méthodologie exige de définir les manuscrits et fonds qui feront partie de la première année du plan et ceux qui seront programmés en deuxième année ou troisième. Comment établir des critères de programmation et comment conserver une dynamique régionale ?
- Le contrat : pour la personne recrutée pour cataloguer, cette méthodologie lui demande d'être mobile sur la région et de prévoir des déménagements.
- Le financement : il peut ne pas être assuré sur 2020 ou 2021 selon les priorités définies par le ministère et la BnF. Il existe peut-être un risque de ne pas pouvoir traiter certains territoires de la région.

Proposition 2 : Partage par type d'actions : catalogage / saisie d'un IR existant

Pour réaliser l'opération, Occitanie Livre & lecture pourrait envisager le recrutement de plusieurs catalogueurs en leur répartissant les actions : un ou deux catalogueurs sur le terrain pour décrire les manuscrits ou fonds sans instrument de recherche et un catalogueur qui saisit dans TAPIR les IR existants.

Avantage : moins de frais de déplacement

Inconvénient : moins d'efficacité dans l'organisation du travail, selon le bilan effectué par la région Grand-Est

Proposition 3 : Découpage de la région

3 ou 4 blocs territoriaux pourraient se dégager, et Occitanie livre & Lecture pourrait envisager de recruter un catalogueur dans chaque bloc ou selon le temps de travail estimé sur plusieurs blocs.

Avantages :

- La dynamique régionale : l'ensemble du territoire de la région sera concerné et tous les établissements dont les besoins ont été identifiés seront intégrés au plan dès la première année.
- Cohérence avec les objectifs d'une coordination régionale : priorité aux petites collections et petits fonds qui auront été traités en une seule opération
- Financement : participation des établissements ayant le plus de travail qui va permettre de financer les 20% restants aux collectivités pour tout le plan.

Inconvénient :

- Financement : coût global de l'opération élevé sur une seule année. Le ministère et la BnF peuvent-ils subventionner à cette hauteur ?

Cette méthodologie est celle privilégiée par le groupe. Cependant, elle nécessite une vérification auprès des financeurs.

Une participation financière serait demandée aux collectivités qui ont le plus de manuscrits ou fonds à décrire, comme la bibliothèque de Cahors, d'Albi, de Carcassonne, de Bagnols sur Cèze et de Montpellier, et le musée Pyrénéen de Lourdes. Pour ces établissements, il pourrait leur être demandé de prioriser leurs fonds à décrire, pour leur proposer de programmer la description de certains fonds sur une deuxième année du plan, pour permettre le traitement dès la première année des petites collections de manuscrits ou les fonds moins volumineux qui sans ce plan ne seront pas traités.

Les fonds devront être classés ou préclassés pour entrer dans la première année du plan de description. Les fonds en vrac pourraient être programmés en deuxième année, sous condition de classement.

Possibilités de découpage :

- Gers + Hautes-Pyrénées
- Gard + Lozère + Aveyron
- Carcassonne + Narbonne + Montpellier
- Toulouse + Lot + Tarn et Garonne + Tarn

Conclusion : la méthodologie n°3 semble la plus efficace et la plus cohérente. Pour déterminer le découpage et le coût, Occitanie Livre & Lecture va retravailler la cartographie des manuscrits et fonds à traiter avec en précision, non plus la volumétrie des fonds, mais l'estimation en temps de travail, ainsi que le temps nécessaire sur place pour le catalogueur.

Prochaine réunion du groupe : fin janvier - début février.